

ASSOCIATION PROMO SOINS MAURES ESTEREL - UDV
Siège social : 46, rue Sigaudy
83600 FREJUS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

ASSOCIATION PROMO SOINS MAURES ESTEREL - UDV
Siège social : 46, rue Sigaudy
83600 FREJUS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

Mesdames, Messieurs,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « PROMO SOINS MAURES ESTEREL - UDV » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 8 juin 2026

COFIMEC

Le Commissaire aux comptes,

représenté par

Daniel MANDRAGOLA

Signé par Daniel Mandragola

Le 8 juin 2026



doc_4bk
tx_wrQD7bxQbnI7

ANNEXE :

« Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PROMOSOINS MAURE ESTEREL-UDV

*46 rue Sigaudy
Espace santé Sigaudy
83600 FREJUS*

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2025 au 31/12/2025*

Activité principale de l'association :

Nous vous présentons ci-après le dossier de l'exercice.

Fait à AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Le

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

13594 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

COMPTES ANNUELS du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Evaluation des contributions volontaires</i>	5
- <i>Annexe</i>	6 à 13

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

13594 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

BILAN ACTIF							
ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	7 312	5 087	2 225	2 530	305	12.06
	Installations techniques, matériel et outillage	350 183	171 757	178 425	180 537	2 112	1.17
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	18 700		18 700	19 160	460	2.40
Total II		376 195	176 845	199 350	202 227	2 877	1.42
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 078		5 078	9 323	4 245	45.53
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	33 735	4 856	28 879	51 305	22 425	43.71
	Charges constatées d'avance (2)	5 721		5 721	5 941	220	3.70
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	264 987		264 987	308 200	43 213	14.02
Total III		309 522	4 856	304 666	374 769	70 103	18.71
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecart de conversion et différences d'évaluation (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		685 717	181 701	504 016	576 996	72 980	12.65

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité	37 516	37 516		
	<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales</i>	4 003	4 003		
	Autres				
FONDS PROPRES	Report à nouveau	299 564	371 928	72 364	19.46
	<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales</i>	43 258	131 185	87 928	67.03
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	33 925	72 364	38 439	53.12
	<i>Dont activités sociales et médico-sociales</i>	90 618	77 664	12 954	16.68
	Situation nette (sous total)	303 155	337 080	33 925	10.06
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	18 412	28 140	9 728	34.57
	Provisions réglementées				
	Total I	321 568	365 220	43 653	11.95
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES	Droits du concédant				
	Total II				
FONDS REPORTEES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	2 768	21 027	18 259	86.83
	Total III	2 768	21 027	18 259	86.83
PROVISIONS	Provisions pour risques	907		907	
	Provisions pour charges	16 372	17 850	1 478	8.28
	Total IV	17 279	17 850	571	3.20
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	790	270	520	192.59
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	45 774	45 445	329	0.72
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	115 345	126 380	11 035	8.73
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	492	803	312	38.78
	Produits constatés d'avance				
DETTES (I)	Total V	162 401	172 898	10 498	6.07
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		504 016	576 996	72 980	12.65

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

162 311 172 898

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations		90		125	35	28.00
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
<i>dont biens relatives aux activités sociales et médico-sociale</i>						
Ventes de prestations de service		10 993		24 212	13 219	54.60
Parrainages						
<i>dont prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation		1 134 011		1 003 702	130 309	12.98
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		919 885		839 496	80 389	9.58
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public				210	210	100.00
Dons manuels		10 762		5 700	5 063	88.83
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		17 850		15 800	2 050	12.97
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés		18 259		359	17 900	NS
Autres produits		165		265	100	37.78
Total I		1 192 130		1 050 372	141 758	13.50
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes		329 904		321 664	8 240	2.56
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés		30 776		27 194	3 582	13.17
Salaires et traitements		571 808		513 935	57 874	11.26
Cotisations sociales		213 736		176 786	36 951	20.90
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		47 115		42 133	4 981	11.82
Dotations aux provisions		22 135		17 850	4 285	24.01
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés				17 900	17 900	100.00
Autres charges		12 940		9 273	3 668	39.55
Total II		1 228 415		1 126 734	101 681	9.02
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		36 285		76 363	40 078	52.48

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	2 360	3 999	1 639	40.98
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	2 360	3 999	1 639	40.98
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	2 360	3 999	1 639	40.98
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	33 925	72 364	38 439	53.12
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)				
4. Résultat exceptionnel (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	1 194 490	1 054 371	140 119	13.29
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 228 415	1 126 734	101 681	9.02
5. EXCEDENT OU DEFICIT	33 925	72 364	38 439	53.12
dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	90 618	77 664	12 954	16.68

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	84 472	85 396	924	1.08
Prestations en nature	22 979	9 029	13 950	154.50
Bénévolat	1 169	875	294	33.56
TOTAL	108 620	95 300	13 320	13.98
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature	1 169	875	294	33.56
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	22 979	9 029	13 950	154.50
Personnel bénévole	84 472	85 396	924	1.08
TOTAL	108 620	95 300	13 320	13.98

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Tableau de variation des fonds propres-générosité du public	9
Tableau de variation des fonds dédiés	10
Etat des provisions	11
Etat des échéances des créances et des dettes	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des amortissements	12
Evaluation des créances et des dettes	12
Produits à recevoir	12
Charges et produits constatés d'avance	12
Détail des charges constatées d'avance	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association a permis aux personnes en situation de précarité et/ou éloignées du système de santé, d'accéder aux soins et au droit la santé ; et de favoriser ainsi leur insertion ou réinsertion sur l'agglomération Esterel Côte d'Azur et sur le Golfe de Saint-Tropez.

Elle gère différents services et établissements médico-sociaux :

- Espace Santé de Proximité et Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) de Ville,
- Tiers Lieu Santé,
- Appartements de Coordination Thérapeutique (Hébergement et Hors les Murs)
- Equipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité.

L'Espace Santé de Proximité et la PASS de Ville permettent :

- aux personnes éloignées de l'offre de soins d'accéder gratuitement à des consultations de médecine générale et spécialisée (chirurgiens-dentistes, psychologue, kinésithérapeute) à la délivrance de médicaments et à des soins infirmiers,
- la coordination des parcours de soins et l'accompagnement vers la médecine de ville,
- l'accès à la couverture maladie et le maintien des droits.

Le Tiers Lieu Santé propose des actions de prévention et d'éducation à la santé, des ateliers thérapeutiques (Art-thérapie, Atelier mémoire et Yoga) et des activités collectives (atelier jardin, jeux de société, groupes de parole, projection de films, bibliothèque) qui visent à redonner confiance et à créer du lien.

Les Appartements de Coordination Thérapeutique Hébergement (14 places à Fréjus) hébergent à titre temporaire des personnes en situation de précarité pour permettre la mise en œuvre d'un parcours de soins et préparer un retour à l'autonomie.

Les Appartements de Coordination Thérapeutique Hors Les Murs (7 places sur le Golfe de Saint-Tropez) s'adressent aux personnes les plus éloignées de l'offre de soins et des dispositifs de prévention pour permettre la mise œuvre d'un parcours de soins et préparer un retour à l'autonomie, au sein de toute forme d'habitat.

L'Équipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité (21 places sur Fréjus/Saint-Raphaël) intervient sur les lieux de vie et d'hébergement auprès de personnes confrontées à des difficultés spécifiques, sur prescription médicale.

Il est à préciser que la présentation de la décision du financeur sur les résultats 2020 n'a pas pu être traduite sur 2021 en raison de la proposition faite par l'ARS sur le compte administratif sur un résultat 2020 non définitif et n'ayant pas été régularisé postérieurement. L'affectation du résultat 2020 a donc été maintenu sur la base de l'affectation proposée par l'association lors de la dernière assemblée générale dans l'attente de la décision de l'ARS sur la version définitive des comptes administratifs 2020 que l'association doit soumettre dans les prochains mois.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice et au règlement 2019-04 du 08/11/2019 relatif aux actions sociales et médicaux sociales et relatif au plan comptable des associations et fondations et du règlement ANC 2022-06 appliqué depuis l'exercice du 31/12/2024.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements des constructions	7 312		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	44 465		
Installations générales agencements aménagements divers	70 504		8 657
Matériel de transport	129 463		23 600
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	61 053		12 441
TOTAL	312 797		44 698
Prêts, autres immobilisations financières	19 160		19 160
TOTAL	19 160		19 160
TOTAL GENERAL	331 957		63 858

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements constr.			7 312	7 312
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			44 465	44 465
Installations générales agencements aménagements divers			79 161	79 161
Matériel de transport			153 063	153 063
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	73 494	73 494
TOTAL		0	357 495	357 495
Prêts, autres immobilisations financières		19 620	18 700	18 700
TOTAL		19 620	18 700	18 700
TOTAL GENERAL		19 620	376 195	376 195

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.		4 782	305		5 087
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		12 421	4 256		16 677
Installations générales agencements aménagements divers		30 528	7 355		37 883
Matériel de transport		48 050	23 358		71 408
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		33 948	11 841		45 789
TOTAL		129 730	47 115		176 845
TOTAL GENERAL		129 730	47 115		176 845
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.		305			
Instal.techniques matériel outillage indus.		4 256			
Instal.générales agenc.aménag.divers		7 355			
Matériel de transport		23 358			
Matériel de bureau informatique mobilier		11 841			
TOTAL		47 115			
TOTAL GENERAL		47 115			

Tableau de variation des fonds propres - générosité du public
ANC 2018-06 : Art. 432-22

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
	MONTANT		MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	
Réserves	37 516								37 516	
Report à nouveau	371 928				63 868		136 231		299 564	
Excédent ou déficit de l'exercice	72 364-		72 364				33 925		33 925-	
Subventions d'investissement	28 140						9 728		18 412	
TOTAL	365 220		72 364		63 868		179 884		321 568	

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation PASS VILLE 17900€ Ressources liées à la générosité du public DON RADIO DENTAIRE 3590€	17 900		17 900				
	17 900		17 900				
	3 127		359			2 768	
	3 127		359			2 768	
TOTAL	21 027		18 259			2 768	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	17 850	17 279	17 850		17 279
TOTAL	17 850	17 279	17 850		17 279

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation		4 856			4 856
TOTAL		4 856			4 856
TOTAL GENERAL	17 850	22 135	17 850		22 135
Dont dotations et reprises d'exploitation		22 135	17 850		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	18 700	18 700	
Autres créances clients	5 078	5 078	
Personnel et comptes rattachés	442	442	
Divers état et autres collectivités publiques	2 698	2 698	
Débiteurs divers	29 596	29 596	
Charges constatées d'avance	5 721	5 721	
TOTAL	62 235	62 235	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	790	790		
Fournisseurs et comptes rattachés	45 774	45 774		
Personnel et comptes rattachés	42 356	42 356		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	67 650	67 650		
Autres impôts taxes et assimilés	5 339	5 339		
Autres dettes	492	492		
TOTAL	162 401	162 401		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 666			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 236			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions		
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Lineaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 698
Total	2 698

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 721
Total	5 721

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ARTESIO ACT LICENCES	591		
ARTESIO ACTHLM LICENCES	249		
ARTESIO ESSIP LICENCES	324		
ARTESIO SP LICENCES	193		
GMF	553		
GRENKE ASSURANCE IMPRIMANTE	291		
GRENKE LOYER IMPRIMANTE	774		
MSC VOITURE	734		
MSC MULTI RISQUE	117		
MSC APPARTEMENT	31		
NDF	22		
RING	609		
SWISSLIFE	83		
MSC RC	1 150		
Total	5 721		

